

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ENJEUX ET PERSPECTIVES.

Lieutenant-colonel Didier TESSIER
Collège Interarmées de Défense

Division C - groupe C3

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1. L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, UNE REGION AUX HANDICAPS NOMBREUX.	3
1.1. UN MILIEU PHYSIQUE CONTRAIGNANT POUR L'ACTIVITE AGRICOLE.	3
1.2. UNE POPULATION TOUJOURS PLUS NOMBREUSE A NOURRIR.	4
1.3. DES PAYS AUX SITUATIONS POLITIQUES ET ECONOMIQUES DEFAVORABLES.....	5
2. L'INSECURITE ALIMENTAIRE, REALITES ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION.	6
2.1. DES POPULATIONS CONFRONTEES A LA SOUS-ALIMENTATION.	6
2.2. PRIVILEGIER LES IMPORTATIONS AGRICOLES, UNE SOLUTION A COURT TERME.....	7
2.3. LE DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE D'AUTOSUFFISANCE, LA SOLUTION D'AVENIR.....	8
3. LES ENJEUX DE L'ACCESSION A L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE.....	9
3.1. DES ENJEUX HUMAINS.....	9
3.2. DES ENJEUX ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX.	10
3.3. DES ENJEUX POLITIQUES.	11
CONCLUSION	12
BIBLIOGRAPHIE.....	13

Introduction.

Alors que les agriculteurs des pays de l'Union Européenne et des Etats Unis doivent gérer d'encombrants surplus agricoles, plus de 800 millions d'êtres humains (chiffre donné par la FAO ¹) se couchent le ventre creux. Dès 1974, la Conférence sur l'alimentation de Rome avait affirmé « le droit inaliénable à être libéré de la faim », pourtant un homme sur sept dans le monde connaît aujourd'hui la précarité alimentaire.

Certains agriculteurs occidentaux ou américains pensent qu'il est de leur devoir de nourrir le reste de l'humanité alors que d'autres individus militent pour le « droit des peuples à se nourrir eux-mêmes ». Certains pays sous développés ont réussi à relever le défi de l'accession à l'autosuffisance alimentaire, d'autres devraient voir le nombre de mal-nourris se réduire mais en Afrique subsaharienne, la situation ne cesse d'être critique. En 2050 dans cette région du monde, près de 30% de la population devrait être confronté au problème de la faim.

L'ensemble de la communauté internationale doit aider l'Afrique Subsaharienne à accéder à l'autosuffisance alimentaire car cette accession doit permettre aux pays de la zone de créer une association régionale, seule susceptible de régler les problèmes géopolitiques du sud du Sahara.

Après avoir présentés dans une première partie les nombreux handicaps de l'Afrique Subsaharienne, la deuxième partie détaillera le problème de l'insécurité alimentaire et les perspectives d'évolution. Enfin, la troisième partie s'efforcera de souligner les enjeux géopolitiques de l'accession à l'autosuffisance alimentaire.

1. L'Afrique subsaharienne, une région aux handicaps nombreux.

1.1. Un milieu physique contraignant pour l'activité agricole.

Si l'on excepte l'Afrique du Sud, l'Afrique subsaharienne est une zone géographique confrontée au double défi de la gestion de l'eau et de la maîtrise des espaces agricoles.

L'Afrique subsaharienne regroupe l'ensemble des pays africains sauf la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, l'Egypte et la Libye. Constituée de près de quarante états se répartissant en quatre grands sous-ensembles (Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique Centrale et Afrique Australe), l'Afrique subsaharienne est une vaste région où le climat tropical ou désertique est défavorable à l'agriculture (méditerranéen au sud et équatorial au centre). Aux environs de l'équateur, les pays sont situés dans une bande pluvieuse (entre 1 000 et 2 000 mm de pluviométrie) aux variations thermiques insignifiantes. De part et d'autre de cette ceinture équatoriale s'étendent des bandes subtropicales aux étés humides et aux hivers secs, où les pluies coïncident avec l'arrivée d'un air océanique qui alterne avec l'air continental sec apporté par les alizés. La pluviométrie y varie entre 250 et 1 000 mm. Enfin, aux latitudes plus élevées, les hautes pressions empêchent quasiment toute précipitation (pluviométrie inférieure à 250 mm). Les fleuves et lacs sont relativement nombreux au niveau de l'équateur et dans les zones côtières mais beaucoup plus rares dès que l'on s'éloigne de ces régions. Cependant, en raison de maladies comme le paludisme et l'onchocercose, ces zones humides sont difficiles à mettre en valeur sans de vigoureuses campagnes d'assainissement. La gestion de

¹ FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

l'eau est donc un problème crucial d'autant plus que les ressources sont insuffisantes lors de la saison sèche et que les pluies obéissent à un calendrier aléatoire. Il convient cependant de noter que certaines régions, malgré un réseau dense de cours d'eau et de retenues de surface, pratiquent peu l'irrigation. Ainsi, en Afrique subsaharienne, l'agriculture irriguée occupe moins de 5% des terres agricoles.

Enfin, l'Afrique subsaharienne est confrontée à de sérieux problèmes d'environnement comme la déforestation et la dégradation des sols. Selon le PNUD², les pertes possibles en forêts pluvieuses tropicales seraient de 20 à 22 millions d'hectares par an en Afrique. Les agriculteurs participent à cette déforestation par la pratique régulière de la culture itinérante sur brûlis. Quant à la dégradation des sols, elle est particulièrement marquée dans certaines régions du Sahel par une avancée irrésistible du désert, les dunes gagnant peu à peu les zones de pacage et les terres de culture. On la rencontre également sur les hauts plateaux d'Ethiopie avec le décapage de la partie fertile du sol. Au-delà des causes naturelles, les raisons de cette dégradation sont essentiellement humaines avec en particulier la surexploitation de zones écologiquement fragiles. Selon certaines sources, le déboisement favorise l'érosion par le ruissellement, première cause en Afrique de la dégradation des sols.

1.2. Une population toujours plus nombreuse à nourrir.

Dans l'ensemble des pays subsahariens, la géographie humaine se caractérise par une extraordinaire croissance démographique, une intensification de l'exode rural et une très faible éducation élémentaire. La conjonction de ces facteurs nuit gravement au développement de l'agriculture.

Tout d'abord, alors que dans la majorité des pays en développement le taux moyen de croissance démographique oscille autour de 2% par an depuis le début des années 70, l'Afrique maintient un taux de 2,7% entre 70 et 75 et près de 3% depuis. Le tableau suivant montre que la population de l'Afrique subsaharienne devrait passer de 534 millions d'habitants en 1994 à 1,3 milliard en 2025. Cette forte croissance démographique est le résultat d'une faible maîtrise des naissances puisque le taux de fécondité par femme (voir tableau suivant) reste élevé (souvent supérieur à 6) en Afrique subsaharienne alors qu'il n'est en moyenne, au plan mondial, que de 3,6 dans les régions les moins développées.

	Population 1994 (en millions)	Population 2025 (en millions)	Croissance démographique (taux moyen 90-95)	Taux de fécondité par femme (90-95)
Total mondial	5 665,5	8 472,4	1,7	3,3
Afrique subsaharienne	534,0	1 302,1	2,9 (a)	6,0 (a)
Afrique de l'Ouest	206,2	510,8	3,1	6,5
Afrique de l'Est	207,4	516,0	3,1	6,8
Afrique centrale	75,1	190,0	3,1	6,5
Afrique australe	45,3	85,3	2,4	4,2

(a) : chiffres incluant l'Afrique du Nord

Tableau 1 : Indicateurs démographiques
source : Nafis Sadik, *Etat de la population mondiale 1994*

² PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement.

De plus, bien que la majorité de cette population reste rurale, l'Afrique subsaharienne connaît une forte croissance urbaine comme le montre le tableau suivant.

	Afrique Subsaharienne	Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Est	Afrique centrale	Afrique australe
Taux d'urbanisation 1992	33% (a)	35%	20%	33%	47%
Croissance urbaine (taux moyen 90-95)	4,6% (a)	5,4%	5,8%	4,7%	3,3%

(a) : chiffres incluant l'Afrique du Nord

Tableau 2 : Indicateurs démographiques
source : Nafis Sadik, *Etat de la population mondiale 1994*

Selon une étude des Nations unies, *World Urbanization prospects*, la proportion de la population urbaine en 2025 serait de 54,1% en Afrique. Cette explosion urbaine tient au fait que l'exode rural est important et que l'accroissement naturel reste à un haut niveau dans les villes. Ainsi, entre 1980 et 1985, le taux moyen annuel de migration vers les villes était supérieur à 2,2% dans de nombreux pays subsahariens. Non seulement cet accroissement urbain soulève de sérieux problèmes socio-économiques parfois difficiles à résoudre mais il engendre des besoins alimentaires qui ne peuvent être satisfaits par la production locale.

Enfin, l'Afrique subsaharienne présente les taux d'analphabétisme les plus élevés au monde et les taux de scolarisation les plus faibles : 26% en Guinée, 29% au Burkina Faso, 19% au Mali ou 11% en Somalie (moyennes 1988-1990). Ce manque d'éducation est encore plus fort dans les campagnes où les communautés rurales, souvent dispersées, connaissent un taux de fréquentation scolaire plus faible qu'en ville. Par manque d'éducation, les agriculteurs ne sont absolument pas sensibles aux problèmes de productivité du travail ou de révolution agricole.

1.3. Des pays aux situations politiques et économiques défavorables.

Dans des pays souvent instables politiquement et fortement dépendant de leurs exportations, le développement de l'agriculture ne peut se réaliser dans des conditions satisfaisantes.

Compte tenu des contraintes géographiques de la région, les acteurs du monde rural se sont adaptés aux conditions du milieu. Tout développement ou amélioration des activités agricoles ne peut s'inscrire que dans la durée si on souhaite obtenir de réels résultats et transformer l'espace cultivé. Or, dans de nombreux pays subsahariens, la situation politique est très instable et ne permet pas la mise en oeuvre de réformes agraires et de politiques agricoles. Les conflits ou troubles occasionnels ont des conséquences d'autant plus graves qu'ils se situent à la saison des plantations, des semis ou des récoltes. Dans ces cas, c'est en général la récolte complète qui risque d'être mise en péril occasionnant ainsi famines et sous-alimentation. De plus, outre les victimes qu'ils causent directement, ces conflits jettent parfois sur les routes des milliers de personnes qui vont ainsi déstabiliser les ressources des régions voisines. Souvent, la pression occasionnée par ces réfugiés fait naître de nouveaux conflits là où ils se sont installés.

Liée certainement à l'instabilité politique des états, la situation économique de nombreux pays subsahariens est très critique. Bien que certains pays arrivent à exporter des produits agricoles tropicaux, des produits miniers ou énergétiques, l'Afrique en général est une région qui a une part très faible dans les échanges mondiaux comme le souligne le tableau suivant.

L'autosuffisance alimentaire de l'Afrique Subsaharienne : enjeux et perspectives.

Destination	Afrique (a)		Amérique Latine		Asie (b)		Monde	
	1980	1992	1980	1992	1980	1992	1980	1992
Origine								
Pays développés	65	56	76	127	165	360	1 259	2 462
PED ³ (total)	15	23	45	44	92	283	587	907
dont :								
Afrique	3	5	6	1	3	4	95	69
Amérique Latine	2	2	23	27	4	9	108	139
Asie	9	17	16	16	85	269	373	692
Pays de l'Est	4	2	5	1	13	11	155	93
Monde	84	81	126	173	270	654	2 001	3 462

(a) : sans l'Afrique du Sud (b) : y compris le Moyen-Orient

Tableau 3 : Répartition des exportations selon les régions en développement, en milliards de dollars
source : ONU, *Annuaire statistique du commerce international*, 1992

Ainsi, bien que des pays possèdent des gisements de métaux très utilisés dans l'industrie (aluminium, cuivre, nickel, plomb, zinc) comme le Zaïre, la Zambie, ou la Namibie, ils ne les exploitent qu'en faibles quantités. Le deuxième grand secteur de production, après l'extraction minière, est celui de l'agriculture. En effet, afin d'assurer des rentrées de devises, de nombreux états privilégient une agriculture de rente qui procure à peu près 30% des recettes d'exportation en Afrique.

Le développement d'une agriculture d'exportation tend donc à être privilégié au détriment d'une agriculture d'autosuffisance alimentaire.

2. L'insécurité alimentaire, réalités et perspectives d'évolution.

2.1. Des populations confrontées à la sous-alimentation.

Dans la plupart des pays subsahariens, la production agricole est insuffisante et un nombre toujours croissant d'individus souffrant de malnutrition et de précarité alimentaire restent dépendants de l'aide alimentaire internationale.

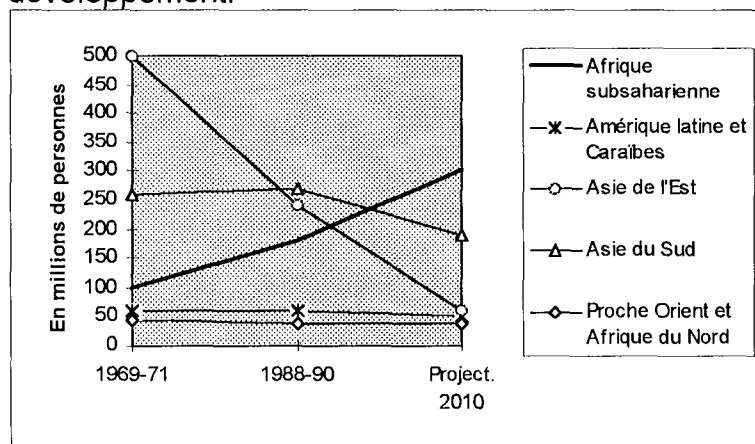
Depuis le début des années 80, l'agriculture africaine est en crise tant dans le secteur vivrier que dans celui des exportations. Le monde agricole est relativement conservateur en raison du peu de confiance accordée aux dirigeants et du manque de contrôle étatique dans le domaine de l'agriculture. De plus les politiques agricoles menées ne font que renforcer cette tendance pour les deux raisons essentielles suivantes : elles accentuent la faiblesse environnementale des acteurs agricoles (manque de formation, faible encadrement technique, mauvais réseaux de communications) et elles maintiennent souvent des prix à la production trop bas pour motiver ces acteurs. Les difficultés que connaissent les productions agricoles conjuguées à l'augmentation de la population se traduisent, comme le montre le tableau ci-dessous, par une diminution de la production agricole par habitant.

³ PED : Pays en développement.

	Taux de croissance annuel moyen	
	Rappel 1970-1990	Prévisions 1990-2010
Afrique Subsaharienne	-1,1	-0,2
Proche-Orient, Afrique du Nord	0,3	0,3
Asie de l'Est	2,4	1,5
Asie du Sud	0,7	0,6
Amérique latine et Caraïbes	0,6	0,6
Europe de l'Est et ex-URSS	0,4	-0,1
Autres pays développés	0,17	0,4

Tableau 4 : Evolution de la production agricole par habitant.
Source : FAO, Agriculture horizon 2010

Face à ces difficultés de leur agriculture, la plupart des états subsahariens ont sans cesse augmenté leurs importations agricoles pour nourrir les populations. Cependant, ces importations sont insuffisantes pour assurer la sécurité alimentaire de l'ensemble des individus et le nombre de personnes sous-alimentées en Afrique subsaharienne devrait continuer à croître contrairement à ce qui se passe dans les autres pays en développement.



Figures 1 : Evolution de la sous-Alimentation
Source : P. Leroy, La faim dans le monde

Ainsi, alors que les famines se sont raréfiées et le nombre de leurs victimes a considérablement diminué grâce à l'aide internationale, la sous-alimentation⁴ et la malnutrition⁵ font bien plus de victimes en Afrique subsaharienne. En 2010, on prévoit que 300 millions d'êtres humains souffriront de la faim dans cette région du monde.

Pour lutter contre le fléau de la faim, deux voies s'offrent aux pays subsahariens : augmenter leurs importations agricoles ou tenter d'accéder à l'auto-suffisance alimentaire.

2.2. Privilégier les importations agricoles, une solution à court terme.

Si une augmentation des importations agricoles peut améliorer rapidement la situation alimentaire, elle mettrait l'Afrique subsaharienne sous dépendance des états fournisseurs et ne ferait qu'aggraver la situation financière d'états africains déjà fortement endettés.

⁴ Sous-alimentation : ration alimentaire inférieure à 2 200 à 3 000 calories pour un adulte en fonction du climat et du type d'activité (normes FAO et OMS).

⁵ Malnutrition : carences en protéines, fer, vitamines, qui se traduisent par des maladies spécifiques.

Depuis déjà de nombreuses années, les pays du sud du Sahara qui vivent de mil, de millet ou de sorgho ont privilégié cette voie pour combler le déficit alimentaire des individus. Ainsi les importations de céréales, pour l'ensemble de l'Afrique, sont passées d'un million de tonnes en 1960 à plus de 10 millions en 1984 et près de 25 millions en 1990. Cet accroissement des importations a contribué à augmenter la dette des états et à persévérer dans cette voie, le seuil critique risque d'être atteint. En effet, comme le montre le tableau suivant, l'Afrique subsaharienne cumule des niveaux de dettes modérés en valeur absolue par rapport à d'autres régions du tiers monde mais ils sont lourds à honorer par rapport aux capacités économiques.

	Afrique subsaharienne	Asie de l'est et Pacifique	Amérique Latine et Caraïbes	Afrique du Nord et Moyen Orient	Asie du Sud
Dette totale (milliards de \$)	70,3	124,8	333,5	72,6	49,2
dette totale (% du PNB)	37,4	23,5	46,9	59,4	20,4
Service de la dette (% des exportations)	19,3	18	47,6	20,4	14,5

Tableau 5 : L'endettement du Tiers Monde en 1982

source : Banque mondiale, *World Debt Tables*

Les pays subsahariens ne doivent donc fonder leur sécurité alimentaire sur les seules importations agricoles car les volumes importés ne peuvent être proportionnels qu'à leur solvabilité et non à leurs besoins. De plus, privilégier cette voie consisterait à se mettre sous dépendance des états fournisseurs et à sous-estimer la part importante de la population locale qui anime ce secteur.

2.3. Le développement d'une agriculture d'autosuffisance, la solution d'avenir.

Seule l'accession à l'autosuffisance alimentaire par la mise en place d'une politique agricole s'inscrivant dans une démarche internationale et une concertation régionale peut permettre à l'Afrique subsaharienne d'assurer l'alimentation de ses populations.

Les pays subsahariens doivent donc relever le défi suivant : assurer la sécurité alimentaire d'une population toujours croissante sans augmenter les importations agricoles. La seule voie qui s'offre à eux est donc le développement d'une agriculture d'autosuffisance alimentaire. Il s'agit donc pour chaque état de dynamiser le secteur rural et de mettre en oeuvre des réformes et politiques agricoles pour que chaque agriculteur ou éleveur devienne à son niveau un acteur du changement. Bien que les handicaps soient nombreux, cet objectif est réalisable car les problèmes de l'eau et des terres agricoles peuvent être résolus en partie. En effet, 90% des cultures y sont pluviales car l'irrigation n'est pas pratiquée dans les vallées humides. Or même en simple culture, le riz irrigué permet par exemple de réaliser des rendements qui ne sont pas loin du double de ceux réalisés en Asie. De même, alors que l'Afrique possède 15% des terres arables de la planète, seulement 4% sont mises en valeur. De plus, si l'agriculture était systématiquement associée à l'élevage, les sols pourraient être fertilisés par les fumures. De même, une extension de l'utilisation de la traction animale, le développement et les transferts de technologie pourraient permettre d'accroître les gains de productivité sans lesquels il ne peut y avoir une augmentation de la production agricole. Il ne faut cependant pas oublier que ces réformes agraires doivent être accompagnées de politiques agricoles, sanitaires et éducatives pour que le monde rural ne soit pas délaissé au profit des villes.

Au-delà de ces réformes et politiques qui doivent être adaptées à la situation interne de chacun des états, il est indispensable que les pays subsahariens se mobilisent pour créer des institutions régionales à la hauteur de l'enjeu. En effet, l'accession de chaque état à l'autosuffisance alimentaire ne peut se faire sans une volonté régionale. Ainsi, on ne peut se passer d'agences en charge par exemple de la gestion des fleuves, de la lutte contre la désertification et la dégradation des sols. De même le fléau des criquets pèlerins, qui détruisent régulièrement les récoltes sans se soucier des frontières, doit être traité au niveau de la région. Enfin, la mise en oeuvre d'une politique agricole commune, à l'instar de ce qui se fait en Europe, est une nécessité pour réguler les marchés, harmoniser les prix ou favoriser les échanges entre les états. De plus, les pays subsahariens ne pourront être reconnus et écoutés dans les instances internationales que s'ils parlent d'une seule voix face aux deux grands de l'agriculture mondiale : les américains et les européens.

Enfin, l'ensemble de la collectivité internationale doit se mobiliser pour aider les paysans du sud du sahara à nourrir leurs compatriotes. Parce que son agriculture est dans une situation critique, l'Afrique subsaharienne ne peut pas connaître de révolution verte sans l'aide internationale et ne pourra atteindre l'autosuffisance alimentaire sans qu'on lui accorde une attention toute particulière. Il ne s'agit pas, à l'instar de ce qui s'est parfois fait dans le domaine de la coopération, de les aider à refaire chez eux notre modèle agricole. Il s'agit au contraire de les aider à trouver leur voie et de créer les conditions favorables au développement de leur agriculture.

3. Les enjeux de l'accession à l'autosuffisance alimentaire.

3.1. Des enjeux humains.

A l'aube du troisième millénaire, l'humanité ne peut laisser des millions d'individus mourir de faim sans rien faire car ce serait contraire aux valeurs que défendent la plupart des états développés et cela serait dangereux pour l'ensemble des populations de la planète.

La fin du XX ème siècle se caractérise par une mobilisation de plus en plus grande des pays et des opinions pour le respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme. Dans un tel contexte, il semble donc impensable que le sort des populations du sud du sahara laisse indifférent le reste de la collectivité internationale. Selon la plupart des grands spécialistes en sciences humaines, les premiers besoins qui doivent être satisfaits chez un individu sont des besoins physiologiques (manger et boire) et des besoins de sécurité. Si ces besoins élémentaires ne sont pas satisfaits, l'individu ne peut satisfaire ses autres besoins : sociaux, égotistes et de réalisation. L'accession à l'autosuffisance alimentaire est donc une obligation pour que les millions d'enfants et d'adultes mal nourris de l'Afrique subsaharienne connaissent une vie meilleure. Créer des conditions internationales favorables et aider à la mise en place locale de réformes et de politiques agricoles est bien un des devoirs de la communauté internationale.

Il convient également de souligner que ne pas aller dans cette voie, c'est mettre en jeu l'ensemble des individus de la planète. En effet, la situation actuelle montre que s'ils ne peuvent se nourrir chez eux, certains de ces affamés essayent de trouver ailleurs une situation alimentaire moins précaire et n'hésitent donc pas à franchir les océans et les frontières pour aller dans les pays développés. Ces immigrés, sans cesse plus nombreux, viennent s'installer souvent illégalement dans des pays développés de plus en plus confrontés à des situations économiques critiques. Ces

immigrés ne viennent pas obligatoirement pour trouver du travail mais plutôt parce qu'ils espèrent pouvoir manger à leur faim. Grâce à des compatriotes déjà installés, ils peuvent en effet vivre dans des conditions moins défavorables que dans leurs pays d'origine mais pour les pays d'accueil, ils ne font qu'aggraver la situation sociale et économique. La seule façon vraiment viable de fixer ces individus dans leurs pays d'origine est bien de les aider à développer une agriculture d'autosuffisance. Les aider dans cette voie devrait donc permettre aux pays développés de limiter l'immigration clandestine, facteur d'aggravation et de tension dans ces pays.

L'accession de l'Afrique subsaharienne à l'autosuffisance alimentaire est donc la première étape qui permettra aux gouvernements locaux de créer les conditions favorables à l'épanouissement et à la réalisation des populations. De plus, les pays développés, confrontés aux problèmes d'immigration, ne peuvent que favoriser cette accession à l'autosuffisance alimentaire car elle doit contribuer à fixer les populations dans leurs pays d'origine.

3.2. Des enjeux économiques et environnementaux.

L'accession à l'autosuffisance alimentaire doit permettre aux pays subsahariens de sortir de la spirale de la dette pour accroître leur part dans le commerce mondial tout en leur donnant les moyens de prendre en compte les problèmes d'environnement liés au développement de leur agriculture.

Si l'Afrique subsaharienne parvient à privilégier une agriculture d'autosuffisance plutôt que des importations agricoles, la balance commerciale des états ne peut qu'en être affectée favorablement. De plus, si les états du sud du Sahara privilégient des échanges entre eux, ils deviennent moins dépendants des pays plus développés. Cette baisse des importations et cette hausse des exportations ne peut qu'aider ces états à renforcer leurs positions dans les échanges internationaux et prendre part aux discussions internationales. En effet, la situation actuelle montre que la plupart des règles qui régissent les échanges mondiaux sont fixées presque uniquement par les pays développés, l'exemple du GATT en est la parfaite illustration. Bien que l'une des missions de la CNUCED⁶, mise en place en 1964, soit de négocier et de conclure des accords commerciaux plus favorables au Tiers Monde dans l'optique d'un échange plus équitable, les résultats de cette instance internationale sont plutôt mitigés. Ce ne sera très certainement que lorsqu'ils seront des acteurs à part entière du commerce international que les pays subsahariens pourront réellement peser sur les décisions prises et participer à l'établissement des « règles du jeu ».

De plus, si les pays subsahariens parviennent à augmenter leur part dans les échanges commerciaux grâce à l'accession à l'autosuffisance alimentaire, il leur sera alors possible de prendre en compte les problèmes d'environnement qui voient le jour chez eux. Comme cela a été souligné dans la première partie, les pays subsahariens sont déjà confrontés à de graves problèmes écologiques comme la déforestation et la dégradation des sols. A l'heure actuelle, faute de ressources financières suffisantes, ces problèmes ne peuvent être suffisamment pris en compte. Si ces pays arrivent à accroître leurs échanges commerciaux, ils devraient réussir à dégager les devises nécessaires pour mieux prendre en compte les problèmes environnementaux liés au développement d'une agriculture plus intensive. Ces

⁶ CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

problèmes écologiques concernent bien sûr les populations locales mais aussi l'ensemble de la planète. Le premier sommet de la Terre, à Rio en juin 1992, a mis l'accent sur l'écologie en associant sauvegarde de l'environnement et mise en place d'un développement durable moins destructeur à l'égard des ressources de la planète. L'Afrique subsaharienne est condamnée à se nourrir, si ce n'est pas par le développement d'une agriculture d'autosuffisance écologique, ce sera par la cannibalisation et la destruction de ses ressources (terres arables, forêts et eau) !

3.3. Des enjeux politiques.

La mobilisation des états subsahariens pour l'accession à l'autosuffisance alimentaire est un facteur préalable à la stabilité politique et au développement de la démocratie dans chacun des états et une chance pour la prévention et le règlement des conflits dans l'ensemble de la région.

Parvenir à nourrir sa population, tel est le noble objectif que de nombreux gouvernements africains vont devoir atteindre. Pour le réaliser, les réformes agraires devront s'accompagner de politiques agricoles et sociales. De nombreux acteurs vont devoir se mobiliser et l'ensemble de la population devrait en tirer bénéfice. Les populations rurales qui devraient pouvoir accéder à la scolarisation et la médecine ainsi que les populations urbaines qui devraient bénéficier des bienfaits liés au développement de l'agriculture et au décollage de l'économie locale. Pour une fois, les populations devraient donc tirer bénéfice de l'action de l'état ce qui est favorable à la stabilité politique. En effet, la population ne peut qu'approuver un tel projet politique et laisser le temps de le réaliser. De même, les pouvoirs politiques ne peuvent s'engager dans une telle oeuvre sans chercher à impliquer l'ensemble des forces vives du pays et à créer les synergies favorables à l'accomplissement d'un tel projet. Le développement de la démocratie va donc de pair avec la recherche de l'autosuffisance alimentaire car le pouvoir politique ne peut relever seul le défi, l'ensemble de la population est concernée et elle ne peut s'investir dans cette voie que si elle a le pouvoir de participer à la définition et à la réalisation de ce projet.

De même, comme cela a été souligné dans la partie précédente, cette autosuffisance alimentaire ne peut être atteinte sans une concertation régionale et sans la mise en place d'organismes régionaux. Si les pays subsahariens arrivent à travailler ensemble dans ce projet, cela ne peut être que le début d'une coopération dans d'autres domaines. En effet, en se mobilisant ensemble pour réformer et promouvoir leur agriculture, ils vont mesurer combien il est souvent préférable de se mettre à plusieurs pour trouver des solutions et combien cela peut procurer d'économies financières. Mais surtout, cela permet de mieux comprendre les aspirations des autres et de mieux expliquer les siennes. Le cas de l'Union Européenne montre que la concertation pour régler des problèmes agricoles ou économiques débouche ensuite sur une volonté de sécurité commune. L'OUA⁷ peut trouver ici un relais régional pouvant prévenir, gérer et régler les conflits au sud du sahara. Selon de nombreux spécialistes en géopolitique, les organisations sous-régionales sont les bases indispensables à toute stabilisation dans cette région du monde.

⁷ Organisation de l'unité africaine.

Conclusion

A l'aube du prochain siècle, le sort de millions d'individus des pays subsahariens ne peut laisser indifférent le reste de la communauté internationale. Aider ces pays à accéder à l'autosuffisance alimentaire ne relève pas seulement du plus élémentaire humanisme mais il s'agit surtout d'un enjeu géopolitique qui concerne l'ensemble de la région. Le développement d'agricultures d'autosuffisance dans les pays subsahariens doit donner naissance à une volonté commune de concertation et de coopération. Une telle voie est certainement la seule qui a des chances de voir émerger des institutions réellement capables de prévenir, gérer et régler les crises dans cette région du monde.

L'accession à l'autosuffisance alimentaire est donc une chance pour l'Afrique subsaharienne car elle devrait également permettre l'accession à la stabilité politique, à la démocratie et à la croissance économique. Ce ne sera que lorsque ces conditions seront réunies que les investisseurs étrangers apporteront les capitaux nécessaires au développement durable de la région. Il appartient donc à l'ensemble de la communauté internationale d'aider les pays subsahariens à relever le défi et de prendre les mesures commerciales pour favoriser la naissance d'une nouvelle agriculture subsaharienne. Les pays développés, confrontés également à de sérieux problèmes agricoles, sont-ils prêts à relever le défi bien que les enjeux soient réels ?

Bibliographie

- Francis HOUART et Rik COOLSAET : *L'Afrique subsaharienne en transition*, dossier du GRIP
- Bertrand HERVIEU : *Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*, Flammarion
- Jean-Michel HENRIET : *Le tiers monde en fiche*, Bréal
- Cahiers français N° 278: *Les problèmes alimentaires dans le monde*, La documentation française
- Articles divers :
 - Micheline ROUSSELET : *L'agriculture, une priorité oubliée*, Cahiers français N° 270
 - Philippe COLLOMB : *L'alimentation de la population mondiale en 2050*, Problèmes économiques N° 2.470
 - Jacques ALIBERT : *La dette extérieure de l'Afrique*, Problèmes économiques N° 2.480